

# Heure d'actualité sur la dette publique en Europe

**L**e 7 juin 2011, sur demande du groupe parlementaire «Les Verts», la Chambre des députés a organisé une heure d'actualité sur la crise de la dette publique en Europe. A l'issue des différentes interventions, le ministre des Finances, Luc Frieden (cf. portrait) s'est exprimé au nom du gouvernement luxembourgeois. Lors de son intervention, Luc Frieden a, tout d'abord mis en exergue les acquis de l'intégration européenne, à savoir l'espace Schengen et l'euro qui apparaissent «comme les symboles les plus forts de l'intégration européenne et de ce que l'Europe peut apporter aux citoyens».



surveiller les politiques budgétaires des autres États membres et à veiller à ce qu'ils n'enfreignent pas les critères du pacte de stabilité et de croissance.

«Vu qu'il n'y a pas de politique budgétaire européenne commune, l'Europe doit se doter de règles strictes», a expliqué le ministre des Finances, qui a souligné l'importance de renforcer le pacte de stabilité et de croissance, notamment son volet préventif «seul moyen pour résoudre les problèmes que l'Union européenne connaît à l'heure actuelle avec des pays comme le Portugal, la Grèce ou l'Irlande». Il a souligné le bien-fondé des aides qui ont été octroyées à la Grèce en rappelant «qu'ils ne sont pas un cadeau» et «qu'ils ne sont non seulement l'expression d'une solidarité européenne, mais permettent également d'assurer la stabilité financière dans la zone euro».

Il a rappelé dans ce contexte que l'aide octroyée à la Grèce est couplée à des conditions strictes et que le pays est appelé à lancer un programme de privatisation pour réduire graduellement son déficit public en recourant aux moyens dont il dispose. Tout en soulignant le bien-fondé des privatisations, Luc Frieden a souligné la nécessité pour la Grèce d'appliquer une forte discipline budgétaire car «aucun pays ne peut survivre sur le long terme avec des dépenses qui sont plus élevées que ses recettes».

Luc Frieden a écarté l'hypothèse d'une restructuration intégrale de la dette grecque en expliquant «qu'une éventuelle banqueroute d'un pays pourrait

entraîner des répercussions très graves à la fois pour l'État membre concerné et pour le système financier tout entier».

Il a proposé d'examiner la possibilité de prévoir une participation du secteur privé détenteur d'une partie de la dette publique grecque et qui se ferait sur une base volontaire. Tout en soulignant «qu'il n'existe pas une seule et unique solution permettant de résoudre tous les problèmes», il a prôné le besoin

d'accorder une chance à ces pays pour leur permettre de sortir de la situation dans laquelle ils se trouvent à l'heure actuelle». Pour Luc Frieden, l'Europe apparaît finalement «non seulement comme un projet de paix et de prospérité, mais comme la meilleure réponse aux problèmes transfrontaliers». D'où l'intérêt de défendre l'euro et l'espace Schengen.

Source: Gouvernement, [www.gouvernement.lu](http://www.gouvernement.lu)

## Publication de la brochure «Conquer the World from your Luxembourg Headquarter»

**L**e ministère de l'Économie et du Commerce extérieur publie une nouvelle brochure sur l'intérêt pour des sociétés d'implanter leur siège opérationnel au Luxembourg.

«Conquer the World from your Luxembourg Headquarter» a pour objectif d'expliquer à une entreprise les avantages du Luxembourg pour l'établissement d'un certain nombre de fonctions de leur siège européen ou mondial. En effet, le but est d'attirer le plus de substance et d'emplois possibles au Grand-Duché en détaillant ses atouts pour les fonctions «corporate» comme le management ou la gestion de la propriété intellectuelle, pour les fonctions financières comme le financement du groupe ou la gestion des risques (risk management) et pour des fonctions de support comme la recherche et le développement, la logistique ou l'IT.

Cette brochure a été élaborée en collaboration avec Luxembourg for Finance et avec le soutien d'Ernst & Young, Deloitte, KPMG et PWC. Cette publication

vient compléter la série de brochures du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur publiées sous le label Luxembourg for Business qui comprend:

- «Luxembourg, your prime business location», sur les avantages généraux du Luxembourg pour l'implantation d'une entreprise;
- «Logistics hub Luxembourg: putting Europe at your fingertips», sur ses avantages dans le secteur logistique;
- «Luxembourg, your e-business platform», sur ses avantages dans le domaine du e-commerce et des TIC;
- «Luxembourg, an alternative location for shipping business», sur ses avantages dans le domaine maritime;
- «Luxembourg, the automotive specialist», sur les avantages du Luxembourg pour les entreprises du secteur de la sous-traitance automobile;
- «Luxembourg, an attractive IP destination», sur la propriété intellectuelle.

Toutes ces brochures sont téléchargeables ou peuvent être commandées en format papier sur le site [www.investinluxembourg.lu](http://www.investinluxembourg.lu) (download center).

Source: ministère de l'Économie et du Commerce extérieur